

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FP18 - HARNAIS PORTWEST 3 POINTS CONFORT PLUS



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité et à la norme nationale transposant le numéro de la norme harmonisée :

STANDARDS

EN 1497 (2007)

EN 358 (2018)

EN 361 (2002)

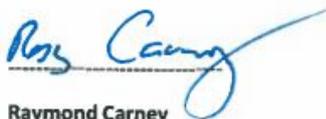
L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

PPE19161791

Publié par :

Beechavenue 54 - 62, 1119 PW, Schiphol - Rijk, Netherlands (2849)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 30-Jun-2022